

### **Conseil de gestion plénier**

Date : jeudi 28 mars 2024

Lieu : Salle Keynes

*Personnes présentes ou représentées :*

**Directeur de l'UFR :** F. LEGENDRE

**Membres élus :** N. ARDILLO, V. BOUVATIER  
(procuration à K. FOURREY), A. DE BRITO (absente),  
A. DESHAYES, S. FOUGERAY (absente), K.  
FOURREY, Z. HIDOUCHE, J. LOCHARD, C.  
MATHIEU (absent), F. MIHOUBI, V. MIRAKAJ  
(absente), C. RÉGNIER (Teams), L. SAILLY (absente),  
F. SARI (procuration à Y. VIDEAU), A. SOW (absent),  
Y. VIDEAU.

**Personnalités extérieures :** A. D'ABOVILLE (absente),  
É. BARD (absent), I. GUÉRIN (absente).

**Invités :** A. GUILLIN (absente), F. POMPET, C.  
RODRIGUE.

### **Compte rendu**

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil de gestion plénier du jeudi 25 janvier 2024 ;
- 2) Révisions des maquettes des formations portées par la faculté ;
- 3) Renouvellement du Diplôme Universitaire associé au Graduate program « Intelligence artificielle » parcours Sciences économiques, juridiques et sociales ;
- 4) Renouvellement des Attachés temporaires d'enseignement et de recherches (Ater)
- 5) Questions diverses.

*Diffusion : Membres du conseil de gestion plénier*

**Le quorum étant atteint, M. François LEGENDRE, Directeur de l'UFR FSEG, ouvre la séance à 14h15.**

M. François LEGENDRE présente les excuses de Mme Sabine FOUGERAY, en formation toute la journée.

De plus, Mme Camille REGNIER se joindra à nous via *Teams*.

## **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GESTION PLÉNIER DU JEUDI 25 JANVIER 2024**

M. François LEGENDRE, Directeur de l'UFR, soumet à l'approbation des membres du conseil du compte-rendu du conseil de gestion plénier du jeudi 25 janvier 2024.

***Le conseil de gestion plénier approuve le compte-rendu à l'unanimité.***

## **2. RÉVISIONS DES MAQUETTES DES FORMATIONS PORTÉES PAR LA FACULTÉ**

M. François LEGENDRE cède la parole à Mme Zakia HIDOUCHE et à M. Yann VIDEAU afin de présenter les maquettes.

### Parcours Aménagé

Les ajustements réalisés permettent d'atteindre une économie de 2,9% par rapport aux 3% requis. Les modifications concernent le premier semestre et se traduisent par une semaine de cours en moins. Cette révision permet également d'adapter le calendrier du PA, étant donné que les étudiants du PA participent à la Phase d'Orientation Active (POA) de trois semaines en septembre, et que par conséquent, le dispositif pédagogique de ce parcours de réussite L1 oui-si conserve pleinement sa singularité.

### Licence 1

Pour la licence 1 économie gestion, les économies réalisées vont au-delà de l'objectif avec une baisse de 3,5% sur un volume d'heures d'enseignement importants. L'économie a pu être réalisée en modifiant les cours d'anglais Discovering Economics and Business English TD, et Discovering Economics and Business Labo. Cette modification offre également une plus grande cohérence pédagogique car le professeur qui dispense les travaux dirigés (TD) d'anglais travaillera avec le même groupe dans le cadre de l'anglais Labo, ce qui n'était pas le cas dans la précédente maquette. La nouvelle organisation de l'emploi du temps permettra d'alterner deux semaines de cours en TD et une semaine Labo en anglais. Grâce à cet effort, deux options contingentées peuvent être proposées aux étudiants de première année : Drama in English et Public Speaking. Le cours d'Introduction à l'économie passe de 36h à 30h. Le cours d'Introduction à la gestion est supprimé de la POA et remplacé par un cours de méthodologie.

Des discussions ont eu lieu sur la manière de signaler la langue de l'enseignement dans les maquettes (la question va être posée au SIOE), sur le contingentement et le dédoublement de certaines options (notamment celle de Droit).

### Licence 2

Avec la réforme de la licence et la création des parcours pédagogiques « Banque-finance », « Data science » et « International economics and management (IEM) », l'ensemble des maquettes est actualisé. Tout d'abord, l'enseignement « Transition écologique et développement soutenable » (20h en distanciel asynchrone + 2h en présentiel) est introduit au Semestre 1 et l'enseignement « Économie et transition écologique » (22h en présentiel) au semestre 2, de manière obligatoire. Chaque parcours pédagogique est construit de la même manière : un tronc commun avec 3 UE fondamentales (« économie », « gestion », « compétences analytiques ») à chaque semestre, une UE de spécialité par semestre (avec un ou deux ECUE) propres à chaque parcours et une UE « Langue et ouverture » contenant un enseignement d'anglais et un menu d'options dont les places sont contingentées à des niveaux différents (quelques places dans les enseignements de spécialité à 150-200 places pour d'autres). Pour le tronc commun de la L2 économie-gestion, l'architecture est la même mais avec une UE « Culture générale », incluant les enseignements autour de la transition écologique, à la place des UE de spécialité propres aux parcours pédagogiques.

### Licence 3

Pour les parcours expertise économique et financière (EEF), économie et traitement de l'information (ETI), banque-finance (BF), la mesure d'économie repose sur la suppression de l'enseignement « Tice niveau 3 » (20h TD). Pour le parcours BF, l'enseignement « marchés boursiers » (21h CM) est supprimé. Pour le parcours économie et management de la santé (EMS), l'enseignement « Règlements et éthique de la recherche sur l'être humain & droit de la Santé » est supprimé. L'enseignement « Tice niveau 3 » est remplacé par l'enseignement « Business statistics ».

Pour le parcours économie internationale, pas d'économie réalisée dû à un volume horaire d'enseignement plus faible que dans les autres parcours. Actualisation de la maquette concernant un intitulé de cours et un nombre d'ECTS.

Il y a également un changement de responsable concernant le parcours BF (Sylvie Lecarpentier-Moyal prend la suite de Daniel Szpiro).

M. Kévin FOURREY s'interroge sur la possibilité de mieux répartir les options qui visent le public étudiant data science. En effet, au second semestre, les étudiants doivent choisir deux options parmi les suivantes "Reporting et Data Mining", "Business statistics", "Introduction to Python", "Analyse de données", et "Econométrie appliquée". M. Kévin FOURREY propose qu'une de ces trois dernières options, de préférence "Analyse de données" passe au S5. L'analyse de données pouvant être complémentaire à l'introduction à l'économétrie. Ce point doit être discuté avec les responsables de formations/parcours.

### Master 1

Concernant la mention « monnaie, banque, finance, assurance (MBFA) – parcours Analyse et modélisation du risque (AMR) et Analyse des risques et conformité (ARC) », les mesures d'économie reposent sur la suppression des TDs de l'enseignement « finance d'entreprise » (15h)

Concernant la mention « économie internationale » (M1 « International economics studies (IES) »), les mesures d'économie consistent en la suppression de l'enseignement « Politiques de développement » (24h CM).

Concernant la mention « économie appliquée – parcours MASERATI et économie de la santé (ES) », les mesures d'économie consistent à réduire de 6h CM et 3h TD (par groupe) les enseignements « économie industrielle » et « séries temporelles ». Pour le parcours MASERATI, il y a également la suppression des TDs de l'enseignement « finance d'entreprise » (15h) et la création au semestre 2 d'un enseignement « Statistique : simulations » (12h CM).

### Master 2

Concernant la mention « monnaie, banque, finance, assurance (MBFA) – parcours Analyse et modélisation du risque (AMR) et Analyse des risques et conformité (ARC) », les mesures d'économie ne concernent pas les maquettes et reposent sur le non-renouvellement d'un poste d'enseignant contractuel. Il y a également un changement de responsable (Coskun Cakar prend la suite de Sylvie LECARPENTIER-MOYAL).

Concernant la mention « économie internationale » (M2 DEIPM), les mesures d'économie consistent en la suppression d'un groupe pour l'enseignement « Renforcement en statistiques appliquées » (12h CM). Il y a également une modification d'intitulé de cours et un changement de responsable (Mme Diane AUBERT prend la suite de Mme Julie LOCHARD).

Concernant la mention « économie appliquée – parcours MASERATI », les mesures d'économie consistent en la suppression des heures de révision (30h CM) et en la mutualisation du cours de web scrapping entre les deux parcours data analyst (DA) et Data scientist (DS) sur la base de 24h CM (soit une économie de 18h CM). Au total l'économie est de 48h CM.

Concernant la mention « économie appliquée – parcours ES », les mesures d'économie consistent en la suppression de l'enseignement « Cycle de conférences » (18h CM) et la réduction du volume horaire de l'enseignement « anglais scientifique » (6h CM).

A ce stade, il reste à remplir l'onglet « bloc de compétences » pour la quasi-totalité des formations et les modalités d'évaluation pour l'ensemble des maquettes de L2. Une fois actualisées, les maquettes seront diffusées à l'ensemble des collègues.

Un vote de principe concernant les modifications apportées à l'ensemble des maquettes a été organisé comme suit :

### **La proposition**

*Êtes-vous favorable à la révision des maquettes des formations portées par la faculté ?*

**est mise au vote : elle recueille l'unanimité des votants et des représentés moins une abstention.**

### **3. RENOUVELLEMENT DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE ASSOCIÉ AU GRADUATE PROGRAM « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE » PARCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES, JURIDIQUES ET SOCIALES**

Il a été suggéré de prolonger d'un an le diplôme universitaire (DU) associé au Graduate Program « Intelligence Artificielle » (GP IA) du parcours sciences économiques, juridiques et sociale (SEJS) dans le cadre de la Commission du Diplôme Universitaire, étant donné que ce diplôme arrive à expiration en juin 2024.

Une proposition a été faite pour modifier l'annexe financière à la suite de la baisse du financement des deux parcours du GP IA de 60 K€ à 30 K€, ce qui aura un impact direct sur les bourses octroyées aux étudiants, passant de 5 000 à 1 500 euros. Cette modification vise à maintenir le financement des ordinateurs, l'accès aux bases de données, les solutions logicielles ainsi que les cours spécifiques nécessaires. Le nombre de bourses doctorales et leur financement restent inchangés.

Un vote de principe a été organisé comme suit :

### **La proposition**

*Êtes-vous favorable au renouvellement du Diplôme universitaire associé au Graduate Program « Intelligence artificielle » parcours Sciences économiques, juridiques et sociales ?*

**est mise au vote : elle recueille l'unanimité des votants.**

#### **4. RENOUELEMENT DES ATTACHÉS TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHERS (ATER)**

Cinq Attachés temporaires d'enseignement et de recherches (ATER) sont employés par la FSEG pour l'année universitaire 2023-2024 : Mme Irène AYUSO VENTURA, Mme Mouna BEN ABDELJELIL, Mme Léa CREPIN, Mme Zeinab ELBELTAGY et Mme Jessica MEYER. Mme Zeinab ELBELTAGY n'est pas renouvelable. Il est proposé de ne pas renouveler Mme Mouna BEN ABDELJELIL. Mmes Irène AYUSO VENTURA, Léa CREPIN et Jessica MEYER ne souhaitent pas être renouvelées.

Il est proposé de demander le maintien de la structure actuelle avec trois postes à temps plein et deux postes à temps partiel.

#### **La proposition**

*Êtes-vous favorable aux propositions mentionnées ci-dessous relatives au renouvellement des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherches (Ater) ?*

**est mise au vote : elle recueille l'unanimité des votants.**

#### **5. QUESTIONS DIVERSES**

Il est rappelé une nouvelle fois que les points suivants concernent le service du Patrimoine.

- Problématique de débit d'eau chaude dans la salle des enseignants ;
- Création de bornes électriques dans le parking du Campus des Mails des mèches. Ce sujet sera évoqué en Dialogue de gestion.

En outre, Mme Carine RODRIGUES a informé les membres des travaux à venir comme la mise en place de prises électriques dans le hall du bâtiment ainsi que le remplacement de chaises dans certains amphithéâtres.

M. Kevin FOURREY relaie la demande de certains collègues concernant la création de prises de recharge pour véhicule électrique dans le parking du Campus Mail des Mèches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H20.